

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 10 (1982)
Heft: 4

Artikel: Association vaudoise des amis du patois
Autor: Reymond, Jules
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-240463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ASSOCIATION VAUDOISE

DES AMIS DU PATOIS

Prix Kissling

L'association vaudoise des Amis du patois organise régulièrement, depuis 1952, un concours de prose et de poésie "dein noutron vîlyo dèvesâ". Il porte le nom de l'un de ses promoteurs, Henri Kissling, géomètre à Oron, patriote et historien, décédé malheureusement la même année. Au début, ce concours avait lieu sous les auspices de l'Académie Rhodanienne des lettres, dont le Chancelier résidait à Lyon et il était incorporé aux Fêtes du Rhône. Depuis quelques années, nous l'organisons dans le cadre de notre Association, soit entre nous, mais il est aussi ouvert aux non membres.

Il consiste en l'attribution notamment d'une belle médaille de 50 mm., exécution métal argenté patiné, gravé à l'avers. Le nom du bénéficiaire est porté au revers en écriture bloc. Valeur de la pièce : 120.-- francs environ.

A l'origine, la longueur des textes était limitée et les membres du jury avaient le droit de concourir. Cela n'a rien d'extraordinaire puisque le concours a lieu dans le plus strict anonymat. Nous n'avons pas conservé cette possibilité. A part la médaille, nous récompensons un 2e prix de 50.-- fr. et un 3e de 25.-- fr., à titre d'encouragement.

Palmarès de 1982

La médaille a été attribuée à notre membre Pierre-André Devaud, à Gryon. Il n'y a pas eu de 2e prix. Par contre, nous avons pu décerner deux 3e prix ex-aequo à Madame Claire-Lise Mack, à Mézières et à M. Ami Reymond à l'hôpital de Cully.

Les travaux de trois autres concurrents n'ont pas pu être classés, parce que hors concours, leurs auteurs ayant déjà obtenu la médaille. Il s'agit dans l'ordre de mérite, de notre présidente Mme Marie-Louise Goumaz, à Puidoux et de MM. Jules Décosterd, à Renens et Philippe Michel, à Vevey

Le président du jury : Jules Reymond